

IRC - UNCL 2009

RÈGLEMENT DES TROPHÉES MANCHE

PREAMBULE - OBJECTIFS DES TROPHÉES MANCHE

Les TROPHÉES MANCHE permettent de classer entre eux tous les bateaux jaugeés IRC ayant participé aux épreuves citées ci-dessous.

ARTICLE 1 – REGLEMENT

Les TROPHÉES MANCHE sont régis par le présent règlement auquel aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord préalable de l'UNCL.

ARTICLE 2 - ORGANISATION

Les TROPHEES MANCHE sont organisés par l'Union Nationale pour la Course au Large, avec le concours de :

Royal Ocean Racing Club

Royal Yacht Squadron

Yacht Club de la Mer du Nord

Yacht Club Boulonnais

Cercle de la Voile de Dieppe

Société des Régates du Havre

Deauville Yacht Club

Société des Régates de Caen Ouistreham

Yacht Club de Granville

Société Nautique de la Baie de Saint Malo

Yacht Club de Dinard

Yacht Club du Val André

Cercle de Voile de Portrieux

Sous l'égide de la Fédération Française de Voile

- Le numéro de voile (identifiant principal)
- Le nom de baptême du bateau (identifiant secondaire)
- Le nom du bateau pour la course
- Le type de bateau et son TCC
- Le nom du propriétaire ou skipper
- Le club dans lequel le propriétaire ou skipper est inscrit

ARTICLE 6 – PRINCIPES DE CLASSEMENT

6-1 Classement individuel

Pour qu'un bateau puisse cumuler les points de chaque épreuve auquel il participe, il faut :

- a) que le propriétaire ou copropriétaires, personne physique ou morale, soit le même pendant la durée de sa participation aux TROPHEES MANCHE.
- b) qu'en l'absence du propriétaire ou des copropriétaires, ou du skipper habituel, il faut que le tiers de l'équipage ait participé ou participera au minimum à trois épreuves des TROPHEES MANCHE sur ledit bateau.

Le classement des TROPHEES MANCHE se fait en cumulant les points obtenus lors des épreuves en ne retenant que les cinq meilleurs résultats dans chaque classe.

6-2 Définition des classes

Pour le classement général, les bateaux seront répartis en trois classes en fonction de leur coefficient IRC :

- Classe 1: TCC supérieur ou égal à 1,020
- Classe 2: TCC inférieur à 1,020 et supérieur ou égal à 0,980
- Classe 3: TCC inférieur à 0,980

6-3 Établissement des classements :

Pour qu'une classe puisse avoir son classement, il faut au moins cinq bateaux au départ. Si une classe comprend moins de cinq bateaux, le club organisateur regroupera ladite classe avec la classe adjacente la moins nombreuse, constituant ainsi une série. Chaque participation à une compétition donne droit à un nombre de point en fonction de son classement général dans sa classe ou dans la série s'il y a un regroupement selon la table de type Cox-Sprague disponible sur le site Internet de l'UNCL.

L'UNCL est en charge du classement des TROPHÉES. Il est de la responsabilité des clubs de faire parvenir à l'UNCL le classement général de leur compétition avec l'ensemble des renseignements prévus dans l'article 5. L'UNCL adressera le classement général provisoire, puis définitif du Trophée, à tous les clubs des TROPHEES MANCHE et le mettra sur son site après chacune des épreuves.

ARTICLE 7 – DEPARTAGE DES EGALITES

A l'issue des TROPHEES MANCHE, en cas d'égalité de points, la meilleure place au classement général sera obtenue en tenant compte du résultat à l'épreuve ayant le plus de participants dans la classe.

ARTICLE 8 – FINALE

Les premiers de chaque classe seront qualifiés pour la finale des TROPHEES IRC-UNCL. Cette finale sera organisée courant Novembre par l'UNCL. L'avis de cette finale sera envoyé aux clubs organisateurs des TROPHEES et mis sur le site UNCL en Septembre.

ARTICLE 9 - REMISE DES PRIX

Les remises des prix seront assurées par l'UNCL durant le Salon Nautique de Paris.

ARTICLE 3 – PROGRAMME ET CALENDRIER

Douze épreuves sont prises en compte pour les TROPHEES MANCHE :

10 - 13 avril Grand Prix IRC de la Manche Ouest YCG - SNBSM - YCD - CVPx	24 - 26 avril Boulogne - Dieppe YCB - CVD
1er - 3 mai Banana's Cup Dieppe CVD	1er - 3 mai Dinard - Jersey - Dinard YCD
21- 24 mai Les trois Jours d'Armor YCVA	30 mai - 1 ^{er} juin Grand Prix de la Côte d'Opale YCMN - YCB
4 - 7 juin Semaine de Deauville Sirius Evénements - DYC	13 - 14 juin Trophée Toyota Tsusho SRH
10 - 11 juillet Cowes - Dinard RORC - RYS - SNBSM - YCD	12 - 15 août Branle Bas de Régates Saint Malo SNBSM
29 - 30 août Cowe - Ouistreham RORC - RYS - SRCO	26 - 27 septembre Trophée des Minquiers YCG

Toute épreuve annulée à la date prévue ne sera pas retenue.

ARTICLE 4 – VOILIERS

Tout voilier jaugeé IRC 2009 ayant participé à une des épreuves citées ci-dessus sera classé dans les TROPHEES MANCHE.

ARTICLE 5 - INSCRIPTIONS

Le club organisateur d'une épreuve doit fournir les classements généraux à l'UNCL avec les éléments suivants: